



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 4 juillet 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Défense.

Face à la guerre en Ukraine, les dirigeants de l'OTAN et les Ministres de la Défense des états membre de Alliance transatlantique se sont mis d'accord lors du sommet à Madrid du 29 juin 2022 à transformer la Force de réaction rapide de l'OTAN (Nato Response Force) et de porter les troupes à haut niveau de préparation opérationnelle bien au-dessus de 300.000 hommes, pour faire face à la menace russe.

Dans ce contexte je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Défense.

- Quelle sera la participation luxembourgeoise à cette augmentation de la capacité de réaction rapide de l'OTAN ?
- Quelles seront les conséquences de cette décision pour la Défense luxembourgeoise, ceci tant quant au matériel et qu'à l'organisation de l'Armée ?
- Quel sera l'impact financier de la décision ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claude Wiseler, Député